

ANALYSE ECONOMETRIQUE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : CAS DES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE BEJAIA

Djemah NOUARA

*Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestions
Université A.Mira Bejaia, Algérie*

universite.bejaia@gmail.com

Résumé :

La détention d'un diplôme n'est plus une garantie contre le chômage. Devant ce constat, les pouvoirs publics ont tenté de trouver des solutions dans le système LMD. Ce texte se penche à travers une enquête de terrain sur les jeunes diplômés de l'université de Bejaia.

Mots-clés : *Chômage ; LMD, jeunes diplômés, l'université de Bejaia.*

Abstract:

Holding a degree is no longer a guarantee against unemployment. Given this fact, the authorities tried to find solutions in the LMD system. This text looks through a field survey on young graduates of the University of Bejaia.

Keywords: *Unemployment LMD system young graduates University of Bejaia.*

Classification JEL : *A22 A23.*

1. Introduction

A l'instar de nombreux pays, le chômage constitue en Algérie un défi majeur et un phénomène redoutable, en raison des conséquences désastreuses qui peuvent en découler au double plan économique et social. Il représente ainsi, pour les pouvoirs publics, un enjeu économique et social de première importance puisqu'il est souvent la principale cause du mécontentement des populations.

Pour ces raisons, la maîtrise du chômage apparaît comme une condition incontournable pour garantir la paix sociale et le progrès économique.

Pour réduire l'ampleur du chômage, les pouvoirs publics algériens lui ont souvent réservé une place importante dans les différents plans de développements. Dans ce cadre, de nombreuses actions et dispositifs en direction des jeunes diplômés sont mis en place ces dernières années. Parmi celles-ci, nous citerons les mesures visant le développement des solutions intermédiaires à la création d'emplois durable comme : Le pré-emploi, les dispositifs de

création des micro-entreprises (ANSEJ¹,CNAC²,ANGEM³), les structures d'accompagnements et de formation (centre d'incubations, maisons de l'entrepreneuriat, centre de facilitation), ce qui permet de réaliser une baisse du chômage significative entre 2004 et 2010, puisqu'il est passé selon les statistiques de l'ONS de 23,3% en 2004 à 11,2% en 2015 pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

Cependant, malgré ces efforts, force est de constater que le chômage reste important notamment chez les jeunes diplômés de l'université, où les taux de chômage est de 14.1 % selon le rapport publié en 2015 par l'office national des statistiques. Selon la même source, plus de 250 000 nouveaux diplômés arrivent chaque année sur le marché du travail. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes et qui viennent conforter la tendance déjà soulignée par la Banque mondiale en 2010. Ce dernier révèle que trois sur quatre jeunes diplômés algériens de moins de trente ans sont chômeurs. En effet, sur les 250 000 diplômés qui quittent chaque année les bancs des universités du pays, 50 000 se retrouvent sans travail, soit 20%. Les jeunes diplômés sont ainsi souvent contraints d'accepter des emplois précaires, ne correspondant pas à leurs formations. Toutefois, si le chômage est très mal vécu par l'ensemble des chômeurs, il reste que son impact est plus désastreux chez les diplômés de l'université. Il constitue pour les diplômés une roche sur laquelle le rêve d'une belle carrière et d'une promotion sociale caressée pendant leurs cursus universitaires se brise.

Par ailleurs, la concurrence de plus en plus rude imposée par l'ouverture de l'économie algérienne sur la concurrence étrangère pousse les entreprises à demander de nouvelles compétences comme la transversalité, la polyvalence. Or, les formations proposées par l'université algérienne ne favorisent pas ces aptitudes. Il semble que les programmes des formations universitaires n'évoluent pas au même rythme que l'évolution de l'environnement.

Pour plusieurs auteurs (Mohamed Saib MUNETTE 2013, Djamel FERROUKHI 2005, Nadjib KHAOULA 2008), le déphasage entre formations universitaires et attentes de l'économie nationale trouve son explication dans l'inadéquation entre la réforme de l'enseignement supérieur de 1971 conçue pour une économie planifiée et les mutations socioéconomiques opérés dans les années 80.

En effet, comme le souligne si bien D. FERROUKHI, 2005 l'université été réfléchi comme un levier pour l'aboutissement d'une économie planifié : « La refonte de l'enseignement supérieur de 1971 a fait de l'université l'instrument privilégié du développement économique et social. L'université est intégrée dans le processus global de planification du développement économique et social », or, force est de constater que les mutations économiques des années 80 vont remettre en cause le modèle économique des années 70 pour céder la place à une économie de marché, créant ainsi un fossé entre la formation universitaire et les attentes de l'économie nationale ; ce qui fait que l'université ne peut jouer pleinement son rôle d'instrument du développement économique, comme le souligne le professeur Nadjib KHAOULA dans son article paru dans la revue d'ELBAHITH : « La politique économique,

¹ Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

² La Caisse Nationale d'Assurance Chômage

³ L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

couplée à la réforme de l'enseignement supérieur de 1971, malgré tout le volontarisme des pouvoirs publics, et la disponibilité de ressources financières appréciables que génèrent chaque année les exportations des hydrocarbures, n'ont pas produit le dynamisme nécessaire à la mobilisation simultanée des acteurs de l'économie et du système de formation universitaire ».

Cette problématique d'inadéquation entre la formation donnée à l'université et les attentes d'une économie en mutation fait que « La détention d'un diplôme n'est plus une garantie contre le chômage » comme le note D. FEROUKHI (D. FEROUKHI 2005).

Devant ce constat, les pouvoirs publics, pour qui la question d'insertion des jeunes diplômés est posée avec acuité, ont tenté de trouver des solutions dans le système LMD.

Notre contribution s'inscrit justement dans cette tentative de mieux comprendre la question d'insertion professionnelle des diplômés universitaires et les facteurs explicatifs de leurs insertions à travers une enquête de terrain sur les jeunes diplômés de l'université de Bejaia.

1. Les dispositifs algériens de lutte contre le chômage

Conscients des enjeux de la question de l'emploi, les pouvoirs publics algériens ont accordé une grande importance à cette question. Plusieurs leviers ont été mis en place à savoir :

- Le plan de soutien à la relance économique ;
- Le plan complémentaire de soutien à la croissance ;
- Le plan de consolidation de la croissance économique ;
- Les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) ;
- Les dispositifs de promotion et de création de micro-entreprises (ANSEJ, ANGEM, CNAC).

Pour soutenir ces dispositifs, plus de 350 milliards de DA, soit environ 4,7 milliards de Dollars¹ ont été consacré pour la politique nationale d'emploi et de résorption du chômage.

1.1. Les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ)

L'un des premiers mécanismes mis en place par les pouvoirs publics algériens est le DIPJ. Ce programme, créé en 1987 et mis en application une année plus tard, est destiné aux jeunes âgés entre 16 et 24 ans. Son objectif est de motiver les jeunes chômeurs à créer leur activité et ce par des avantages fiscaux accordés sous forme de franchise de la TVA pour acquisition des biens d'équipements jusqu'à la réalisation de l'investissement. Le financement du dispositif est assuré par le fond d'aide à l'emploi des jeunes.

¹ MOHAMED Saib Musette et al « Le défi de l'employabilité des jeunes dans les pays arabes méditerranéens le rôle des programmes actifs du marché du travail », rapport de la fondation Européenne ETF juillet 2013.

1.2. Dispositif d'insertion professionnelle (DAIP)

Dispositif mis en place à partir de 1990 suite aux évaluations effectuées sur le dispositif DIPJ, il vise à créer une dynamique de création d'emploi, avec l'aide des entreprises publiques et privées et des institutions et administrations publiques. Ce dispositif concerne les jeunes primo-demandeurs d'emploi. Ces derniers sont pris en charge financièrement dans le cadre de ce dispositif par l'Etat. La gestion de ce dispositif est confiée à l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM.) en collaboration avec les Directions de l'Emploi de Wilaya (DEW). Le dispositif visait à faire bénéficier les demandeurs d'emploi d'une rémunération mensuelle mais aussi de leur permettre d'acquérir une expérience dans leur domaine professionnel durant leur période d'insertion. Ce dispositif d'insertion professionnelle avait également comme objectif d'encourager toutes autres formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes à travers notamment des programmes de formation-emploi. Les jeunes insérés dans le cadre du dispositif bénéficient de formation complémentaire, recyclage ou perfectionnement en vue de leur adaptation au poste de travail et de l'amélioration de leurs qualifications. Ces actions de formations sont assurées par plusieurs structures relevant du secteur de formation publiques ou privées, soit au niveau des entreprises publiques ou privées (entreprises d'accueils) soit auprès de maîtres artisans ou auprès d'organismes ou d'organisations professionnelles disposant de structures de formation.

1.3. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

L'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes est un dispositif qui s'adresse aux jeunes chômeurs dont l'âge est entre 19 et 35 ans, jouissant d'une qualification professionnelle en relation avec l'activité projetée et capable de mobiliser un apport personnel déterminé pour le financement du projet. Cette agence a pour mission d'apporter aux jeunes le soutien et l'accompagnement nécessaire pour faire aboutir leurs projets d'investissement et ce par la mise au profit des jeunes l'information économique (création d'une banque de données économique), législative et techniques relatives à son activité. L'agence apporte également son soutien par la formation sur les notions de gestion d'entreprises et œuvre pour le développer d'un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement – divers secteurs.

Ces missions sont assurées par des équipes d'accompagnateurs à partir des antennes réparties à travers les 48 wilayas du pays. Au lancement du projet, l'agence apporte à travers ces agents de l'information, de l'orientation et le conseil relatif à la formulation du projet et d'un business plan (ou étude technico-économique) qui est soumis à la validation d'un Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets (CSVF), chargé de se prononcer sur l'éligibilité du projet.

Au stade de son entrée en exploitation et de sa montée en puissance, le projet fait l'objet d'un appui en termes de suivi. Des visites régulières sont effectuées pour appuyer la familiarisation des nouveaux entrepreneurs au monde de l'entreprise.

1.4. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage CNAC a été créée en 2004. C'est un dispositif de soutien à la création d'activités, visant le développement et la transmission « de la culture entrepreneuriale ». Ce dispositif en tant qu'institution publique de sécurité, (sous tutelle du Ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale) a pour vocation d'atténuer les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs de travailleurs salariés du secteur économique et ce par la mise en application du régime juridique d'indemnisation du chômage au profit des travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des motifs économiques. Ainsi, dans le cadre du Plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et de la politique nationale de lutte contre le chômage, la CNAC s'est employée, à partir de 2004, en priorité à la mise en œuvre du dispositif de soutien à la création d'activité pour les chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50 ans.

A côté d'une batterie d'aides et des avantages financiers et fiscaux accordés aux jeunes chômeurs créateurs de micro-entreprise, la CANAC se charge également de l'accompagnement personnalisé durant toutes les phases, la validation des acquis professionnels et l'assistance lors de l'examen des projets par les comités de sélection et de validation. Les investissements à réaliser dans ce cadre reposent exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC. Il est prévu, en outre, toute une démarche en direction de toute personne qui satisfait aux conditions d'accès au dispositif notamment l'âge, la situation de chômage, la qualification ou le savoir-faire en relation avec l'activité projetée et la possibilité de participer financièrement au montage de son projet (accompagnement).

1.5. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

L'agence nationale de gestion du Micro-Crédit a été créée en 2004. Elle fait partie des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage et la précarité, à travers des microcrédits accordés pour des franges de la population sans qualification et qui ne sont pas éligibles aux dispositifs ANSEJ et CNAN. Ainsi, la cible de l'agence en matière de lutte contre le chômage et la précarité des zones urbaines et rurales est la population féminine et ce en favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales et de métiers. A travers les actions de l'agence, les pouvoirs publics visent également le développement économique des zones rurales et la stabilisation des populations en place par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, et par le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des populations.

L'Agence est dotée d'un Fond de Garantie Mutuelle des Micro Crédit – « F.G.M.MC », qui a pour mission de garantir les micro crédits accordés, par les banques et établissements financiers adhérents au Fond, aux promoteurs ayant obtenus une notification des aides de l'Agence. L'Agence a des annexes au niveau de chaque Wilaya. Elle couvre ainsi l'ensemble du territoire national dont la mission est de soutenir, de suivre, de conseiller et accompagner les bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités.

2. Quelques données statistiques sur l'emploi au niveau national

Selon les statistiques publiées par l'office national des statistiques en 2015 (ONS), la population active en 2015, au sens du BIT, a atteint 11 932 000 personnes, dont 2 317 000 sont des femmes soit 19,4% de l'ensemble de la population active. La population occupée pour la même année est estimée, à 10 594 000 personnes, soit un taux d'occupation de 88,8%. Les femmes constituent un volume de 1 934 000 occupées, formant ainsi 18,3% de la population occupée totale.

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir que le secteur des services marchands et non marchands absorbe 61,6% de la main d'œuvre totale, suivi par le BTP (16,8%), l'industrie (13,0%) et enfin l'agriculture (8,7%). La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir que l'emploi dans le secteur privé forme 58,0% de l'emploi total, avec un volume de 6 139 000, soit une quasi-stagnation par rapport à septembre 2014. D'importantes disparités sont observées selon le sexe ; l'emploi féminin se concentre essentiellement dans le secteur public (64,1% de l'emploi féminin total).

Concernant la population en Chômage au sens du BIT, elle est estimée à 1 337 000 personnes, ce qui représente un taux de chômage de 11,2% au niveau national. Elle est de 9,9% auprès des hommes et 16,6% auprès des femmes. L'analyse effectuée par l'ONS conclue qu'il existe des disparités importantes selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 29,9%. L'évolution du taux de chômage selon le diplôme entre 2014 et 2015 fait ressortir une régression du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, après la hausse enregistrée en septembre 2014, passant de 16,4% à 14,1%. Par ailleurs, celui des personnes sans qualification a connu un accroissement de 1,2 point (passant de 8,6% à 9,8%), alors que celui des diplômés des instituts de formation professionnelle a augmenté de 0,7 point (passant de 12,7% à 13,4%).

3. Principaux indicateurs du marché de l'emploi à Bejaia (terrain d'étude)

Bien que le taux de chômage au niveau de la wilaya Bejaia (09,06%) soit inférieur au taux national (11,12% en 2015), il constitue à l'instar des autres wilayas le défi majeur pour les autorités locales de Bejaia. Avec une population de plus de 957 550 dont plus de 638 534 sont en âge de travailler, soit 66,68% de la population globale, leur insertion sur le marché de travail doit être une priorité des programmes du développement local.

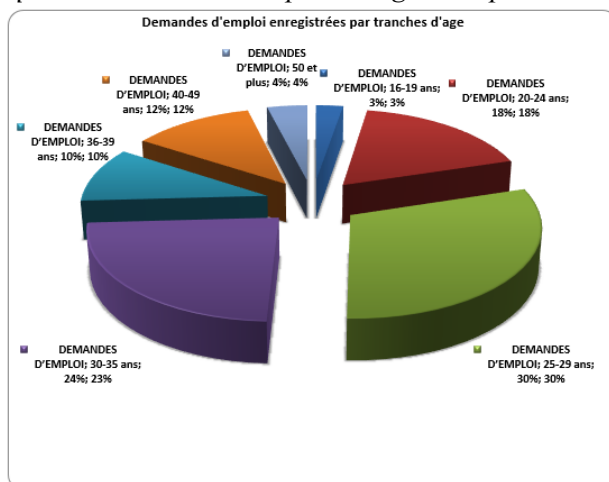
Tableau 1 : Monographie de la wilaya de Bejaia

Totale population	957 550	Taux de chômage	09.06%
Population active	320 591	Taux d'occupation	30.46%
Population occupée	291 633	Taux d'emploi	45.67%
Population en âge de travail	638 534	Taux d'activité	50.22%
Population en chômage	29 065		

Source : établi à partir des données de l'ANEM de Bejaia 2015.

En termes de demande d'emploi, les statistiques communiquées par la direction de l'emploi de la wilaya de Bejaia montrent que le total des demandes d'emploi enregistrées à la fin de l'année 2015 est de 61 145, dont 30% appartiennent à la tranche d'âge 25-29 comme le montre la figure suivante (graphique n° 1).

Graphique 1 : Demandes d'emploi enregistrées par tranche d'âge



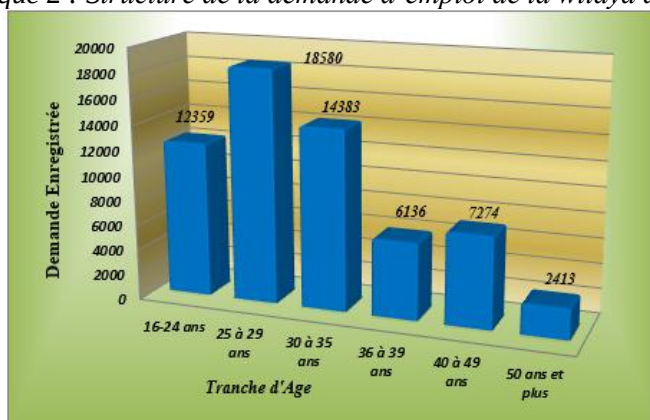
Source : Direction de la wilaya de Bejaia 2015.

Par ailleurs, en termes de qualification des demandeurs d'emplois, l'analyse des chiffres montre que sur un total de 61 145 demandes d'emploi enregistrées, le personnel qualifié représente 37%, suivi du personnel non qualifié qui représente un taux de 29 %.

Concernant, les offres d'emplois enregistrés, le secteur privé national est celui qui propose le plus d'offres d'emploi dans tous les secteurs avec une offre de 21 367 sur 25 979, soit 82,24% de l'offre globale, loin devant le public national et privé étranger.

En revanche, la répartition des 61 145 demandeurs d'emplois enregistrés durant l'année 2015 nous montre que la moitié (50,59%) des demandeurs inscrits ont un âge inférieur à 30 ans (soit un nombre de 30 939). Les demandeurs inscrits âgés de 30 à 49 ans représentent 45,45% de la demande globale (soit 27 793 demandeurs d'emploi) enregistrée durant l'exercice 2015. Les demandeurs âgés de 50 ans et plus représentent uniquement 3,94 % de la demande globale (soit un nombre de 2 413 demandeurs) comme le montre la figure suivante.

Graphique 2 : Structure de la demande d'emploi de la wilaya de Bejaia



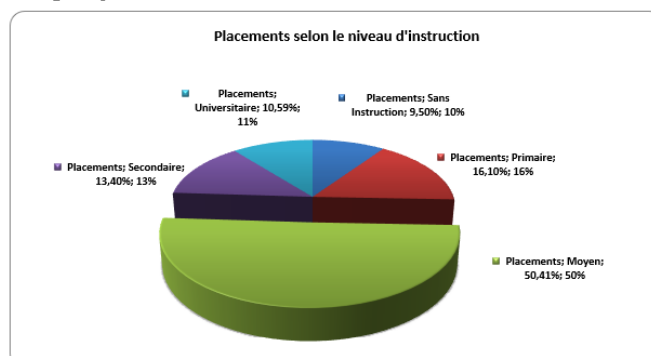
Source : Direction de l'emploi de la wilaya 2015.

Dans tous les secteurs qui recrutent, la quasi-totalité des contrats proposés (94%) sont d'une durée déterminée (CDD), ce qui implique leurs réintroductions dans la catégorie de demandeurs d'emploi dès la fin de leurs contrats.

A noter aussi que le placement hors-DAIP du personnel sans qualification représente la plus grande proportion avec 56 % de placements effectués suivi du personnel qualifié avec un taux de 32%.

En revanche, la moitié des placements effectués hors DAIP (50%) sont des personnes de niveau moyen, les placements de personnes ayant un niveau universitaire ne représentent que 10% de l'effectif global placé, ce qui explique le taux de chômage élevé pour cette catégorie, dont des milliers sortent fraîchement diplômés chaque année.

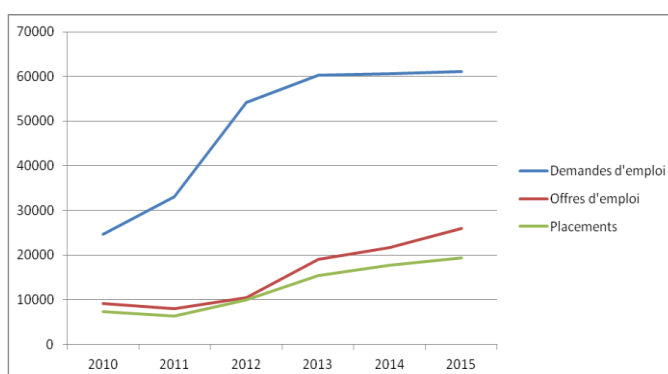
Graphique 3 : Placement selon le niveau d'instruction



Source : Direction de l'emploi de la Wilaya de Bejaia 2015.

Concernant les offres d'emploi et les placements réalisés durant la période allant de 2010 à 2015, ils sont en évolution positive, mais avec une tendance plus faible par rapport à la demande d'emploi durant la même période, qui a évolué avec une tendance beaucoup plus soutenue comme le montre la figure suivante :

Graphique 4 : Evolution de la demande classique 2010-2015



Source : Direction de l'emploi de la wilaya de Bejaia 2015.

4. Analyse de l'impact des caractéristiques individuelles sur l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de Bejaia

4.1. Présentation du cadre méthodologique de l'enquête

Notre enquête porte sur un échantillon aléatoire de 1 500 diplômés de l'université de Bejaia entre 2010 et 2015 de différentes formations (Ingénieur d'état, magistère, licence, master et DEUA). Afin de réaliser notre étude, nous avons opté pour une enquête par questionnaire. Le traitement des données s'est fait par le logiciel SPSS version 18.

4.2. Démarche économétrique

Plusieurs modèles économétriques peuvent être utilisés pour modéliser le phénomène de l'insertion, cela dépendra du choix des variables explicatives, de la forme hasard, ainsi que les caractéristiques individuelles et leurs effets sur le déroulement des événements.

Pour l'insertion professionnelle, notre thème d'étude, c'est l'application des modèles de hasards et de survie qui sont très répandues. Les modèles de hasards permettent d'analyser l'insertion c'est-à-dire analyser la durée de chômage et l'accès à l'emploi. L'application de ces modèles nécessite une série de données, collectées à travers une enquête, sur l'ensemble des situations vécues par l'individu au cours de ce processus.

Concernant notre étude, on a opté pour l'application du modèle semi- paramétrique, car il intègre l'influence des variables explicatives du processus étudié (caractéristiques individuelles, caractéristiques liées à la formation, ...), dont l'écriture la plus simple du modèle est la suivante :

$$h(t, x_t) = h_0(t) \exp(x_t, \beta)$$

x_t : C vecteur des variables explicatives

β : Composante paramétrique du modèle.

4.3. Les variables retenues dans le modèle

Deux types de variables sont retenus dans le modèle à savoir :

- Variable à expliquer (endogène)

Nous avons retenu comme variable à expliquer, la durée du chômage sous les contraintes :

- La durée du chômage débute à partir de l'année de l'obtention du diplôme,
- Le chômeur est toute personne sans emploi, disponible pour travailler et qui cherche un emploi (Définition du BIT)

- Les variables explicatives :

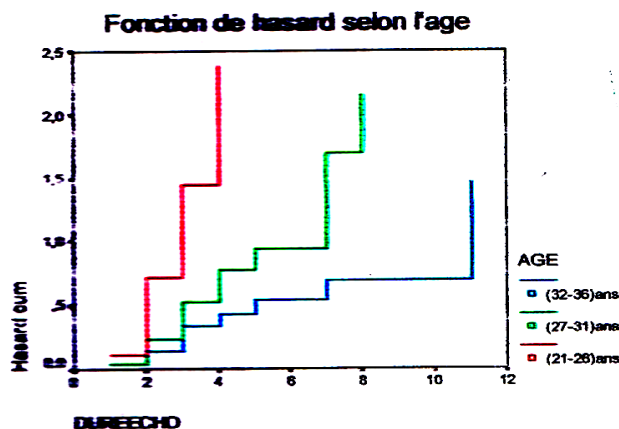
Les variables explicatives que nous avons retenues sont : le Sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la nature du diplôme obtenus, le régime d'étude, le domaine d'étude, avoir effectué un stage ou non, effectuer une formation ou non, profession du père, secteur d'activité du père, profession de la mère.

4.4. Discussions des résultats

Le traitement des données par le logiciel SSPS nous a permis d'identifier le degré d'influence des variables individuelles retenus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université de Bejaïa est comme suit :

- La probabilité de l'insertion décroît fortement avec l'âge. Ceci s'explique par la préférence des employeurs d'une main-d'œuvre plus jeune et moins exigeante en matière de rémunération et conditions de travail.

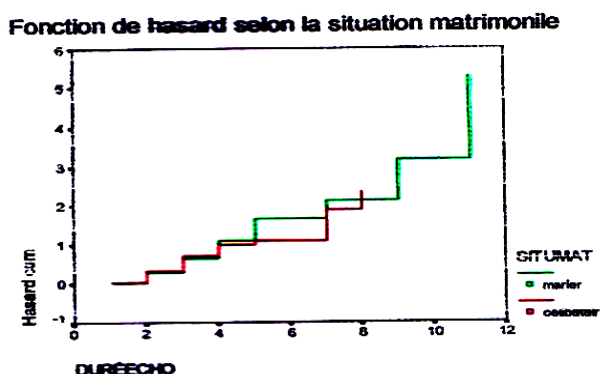
Graphique 5 : La fonction de hasard selon l'âge



Source : établi par nos soins à partir de l'enquête .

Selon le graphe, la situation matrimoniale des diplômés génère des écarts importants, la durée de l'insertion est plus courte chez les hommes mariés.

Graphique 6 : La fonction de hasard selon la situation matrimoniale

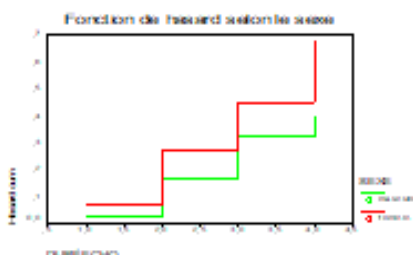


Source : établi par nos soin à partir de l'enquête

- La variable sexe

Nous observons que la durée du chômage chez les hommes est moins élevée que celle des femmes. Cela s'explique par la dynamique dans la recherche d'emploi chez les hommes (chercher du travail en dehors de la wilaya) et l'obligation dans notre société pour l'homme d'assumer la responsabilité familiale.

Graphique 7 : La fonction de hasard selon l'âge

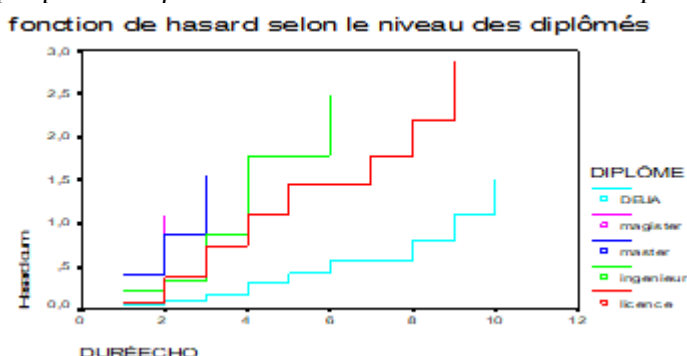


Source : établi par nos soin à partir de l'enquête.

- Concernant le niveau du diplôme :

Les résultats de notre étude montrent que la probabilité de trouver un poste d'emploi est plus élevée chez les diplômés de niveau supérieur. (Plus le diplôme est élevé, plus l'insertion est plus rapide). A titre d'exemple les diplômés en magistère et master arrivent à s'insérer sur le marché du travail après la deuxième année du chômage.

Graphique 8 : La fonction de hasard selon le niveau des diplômés



- Selon le domaine d'études

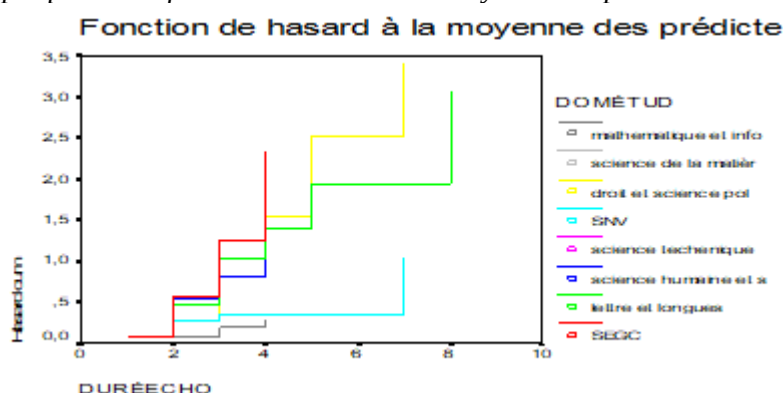
Concernant les domaines de formations, notre étude montre que les domaines où l'insertion est plus rapide sont :

- Mathématiques et Informatiques ;
- Sciences techniques, Sciences Humaines, Sciences de la matière et SEGC.

En revanche la durée d'insertion la plus longue est constatée dans les domaines suivants :

- SNV, Sciences Politiques, Lettres et Langues.

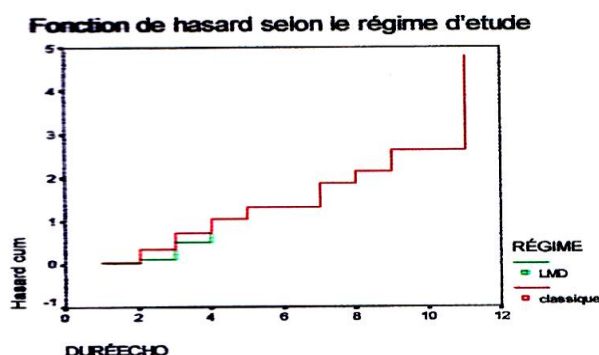
Graphique 9 : La fonction de hasard à la moyenne des prédictes



- Selon le régime d'étude

La figure N° 10 explique la relation entre le régime d'étude et la durée du chômage des diplômés. On remarque, que la durée du chômage des diplômés du système LMD est nettement inférieure à celle des diplômés du système classique, ceci s'explique par la nature du système LMD dont les formations sont plus adaptées aux attentes du marché du travail, où certaines sont même des formations professionnelles.

Graphique 10 : La fonction de hasard selon le régime d'étude



Source : établi par nos soin à partir de l'enquête.

Conclusion

Le travail que nous avons effectué nous a donné la possibilité d'avoir une idée sur la situation de l'emploi, du chômage en Algérie et à Bejaia en particulier, ainsi que l'influence des déterminants individuels des diplômés de l'université de Bejaia sur leurs insertion professionnelle.

En effet, pour faire face au chômage, les pouvoirs publics algériens ont mis en place plusieurs programmes et dispositifs d'insertion professionnelle dont l'objectif est de réduire le taux de chômage notamment chez les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Cependant, malgré les efforts engagés, les résultats enregistrés sont loin des objectifs espérés. C'est pour comprendre le processus d'insertion et les facteurs qui l'expliquent que nous avons mené notre étude. Notre étude consiste à analyser les facteurs individuels et leurs impacts sur la sortie du chômage des jeunes diplômés de l'université de Bejaia et ce par l'application des modèles semi paramétriques.

Les résultats de notre étude nous ont permis de constater l'influence de certaines variables individuelles sur l'insertion de ces derniers, telles que : le sexe, l'âge, le niveau du diplôme obtenu, le domaine d'études.

Cependant, les stages, les formations et la profession de la mère n'exercent pas d'influence sur la durée de l'insertion.

Pour affiner les résultats de la présente étude, certaines analyses supplémentaires peuvent être recommandées. En premier lieu, il conviendrait de compléter la liste des variables (la spécialité, de la série du bac, le salaire souhaité, ...) puis procéder à l'analyse de la durée du chômage du devenir des demandeurs d'emplois à l'issue de leur période de chômage.

Bibliographie

Ouvrages

- FEROUKHI F. D. (2005), « La problématique de l'adéquation formation –emploi : mode d'insertion et trajectoires professionnelles des diplômés des sciences exactes et de technologie », ed. CREAD Algérie.
- GIRET J-F (2000), « Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes », CNRS éditions, Paris.
- GOURIEROUX C. (1989), “Econométrie des variables qualitatives”, 2^{ème} édition, Economica, collection Economies et statistiques avancées.
- Greene Wilian, H (1993), “Econometric analysis”, Macmilan publishing company, New York.

Revues et rapports

- CAHUZAC E., PLASSARD J-M. (1998), “ Insertion et durée d'accès au premier emploi des diplômés de l'enseignement supérieur de Tunis ”, in PLASSARD J-M., BEN SÉDRINE S. (sous la direction de), Enseignement supérieur et insertion professionnelle en Tunisie, Presses de l'université des Sciences Sociales de Toulouse.
- FOUGÈRE D., KAMIONKA T. (2005), “Econometrics of Individual Labor Market Transitions”, Discussion Paper in IZAn°1850.
- MUSETTE Mohamed Saib (2014), « Les politiques de l'emplois et les programmes actifs du marché du travail en Algérie », rédigé pour l'ETF working together learning for life, CREAD.
- MUSETTE Mohamed Saib (2013), « Le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle ?, CREAD, Alger.
- MOHAMED Saib Musette et al (2013), « Le défi de l'employabilité des jeunes dans les pays arabes méditerranéens le rôle des programmes actifs du marché du travail », rapport de la fondation Européenne ETF.
- Nadji KHAOUA (2008), « L'entreprise, l'Université et le marché du travail en Algérie : tentative d'analyse », Revue EL BAHITH, n°6.
- Rabah Arrache (2002), « Quelques éléments sur l'analyse du processus d'insertion professionnelle », Centre d'étude sur l'emploi et la technologie Québec.

Thèses et supports de cours

- Karaa A. (1994), “Analyse micro- économétrique des durées de chômage et de la recherche d'emploi en Tunisie”, Thèse de Doctorat, Sciences Economiques, Toulouse I.
- Philippe SAINT PIERRE (2015), « L'introduction à l'analyse des durées de survie », support de cours Université Pierre et Marie Curie.